

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 13
Annonce No 09-101893
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.

Correspondant : yannick DIET, direction de l'eau et de l'assainissement 197, rue du Pavillon B.P. 274 Square Docteur François Blanc, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-44, télécopieur : 04-90-44-80-90, courriel : yannick.diet@agglopole-provence.org.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques, Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Objet du marché : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique et administrative pour la réalisation d'une station d'épuration sur la Commune de Mallemort.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 71300000 - KA05.

Lieu d'exécution : commune de Mallemort.

Code NUTS : FR824.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (administrative et technique) en vue de la création d'une station d'épuration de capacité 6 800 EH, de type " boues activées " en conception - réalisation.

Les travaux concernés comprennent les ouvrages de la nouvelle station d'épuration et également:

- La canalisation et l'ouvrage de rejet en Durance ;
- La construction du poste de refoulement en entrée de la station d'épuration ;
- Le prolongement des canalisations d'amenée de l'effluent jusqu'à la nouvelle station ;
- Tous les travaux connexes nécessaires aux raccordements des ouvrages à réaliser ;
- La démolition des ouvrages non réutilisés y compris vidange et désinfection

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r septembre 2009.

Cautionnement et garanties exigés : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régulent : les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, objet du présent marché, seront financées selon les modalités suivantes : Budget annexe eau et assainissement de la communauté d'agglomération et Subventions escomptées : Agence de l'eau, Région Provence-Alpes-Côte d'azur, Conseil Général des Bouches du Rhône. Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai global de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : -Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

-Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

-Déclaration sur l'honneur qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales.

Capacité économique et financière - références requises : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices

disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

-Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

-Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché,

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Marché réservé : non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 70 %;

- prix des prestations : 30 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 juillet 2009, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : -Précisions sur la durée du marché :

Le point de départ de la mission s'effectuera par la notification du marché ; et durera jusqu'au parfait achèvement des marchés travaux (y compris essais de garantie et réserve).

Date prévisionnelle de début des prestations : 01/09/2009

-Modalités de jugement des candidatures et des offres

L'Attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

Les offres irrégulières ou inacceptables seront rejetées ; quant aux plis parvenus hors délais, ils ne seront pas ouverts et seront renvoyés à leurs auteurs.

1) Critères de sélection des candidatures

1-Garanties et capacités techniques et financières

2-Références professionnelles

2) Critères de jugement des offres

1-Valeur technique : 70%

2-Prix des prestations : 30%

1- la valeur technique de l'offre

La valeur technique de l'offre sera notée sur un total de 20 points à partir des éléments portés dans le mémoire justificatif rédigé par le candidat à l'appui de son offre.

Ce critère comportera trois sous critères :

A) Les moyens humains (quantitatifs et qualitatifs) spécifiquement affectés à la mission (note sur 4 points)

B) Les moyens matériels et techniques (quantitatifs et qualitatifs) spécifiquement affectés à la mission (note sur 4 points)

C) La méthodologie (note sur 12 points) comprenant : La démarche intellectuelle et pratique que le candidat entend mettre en œuvre pour répondre aux exigences du cahier des charges et aux délais d'exécution des documents d'études (en indiquant le personnel affecté à chaque phase et la définition des tâches attribuées à chaque intervenant) ainsi que le planning prévisionnel qui détaillera toutes les phases de sa mission.

On appliquera au nombre de points total le coefficient du critère valeur technique (70 %).

2- prix des prestations

Le critère prix des prestations sera noté sur un total de 20 points en application de la formule suivante :

$$X=[P_{\min}/P]*20$$

Pour laquelle :

X : nombre de points du candidat considéré

P : Montant de l'offre considérée

P_{min} : Montant de l'offre la moins élevée

Si toutes les offres sont identiques, tous les candidats obtiennent 20 points.

On appliquera au nombre de points le coefficient du critère prix (30 %).

-Transmission électronique

Aucune transmission électronique n'est autorisée pour cette consultation.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les entreprises intéressées peuvent obtenir gratuitement le dossier de consultation des entreprises après avoir fait la demande par télécopieur au 0490448090.

Date limite d'obtention : 16 juillet 2009, à 12 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 mai 2009.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance.

Correspondant : M. Diet Yannick, direction de l'eau et de l'assainissement 197, rue du Pavillon B.P. 274 Square Docteur François Blanc, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-44, télécopieur : 04-90-44-80-90.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22/24, Rue Breteuil, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille 22/24, Rue Breteuil, 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.